

L'an deux mille-dix-huit et le dix-huit octobre, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire des séances, sis 50 Place Zeus à Montpellier, sous la présidence de Monsieur Philippe SAUREL.

Nombre de membres en exercice : 92

Présents :

Fabien ABERT, Jean-Marc ALAUZET, Geniès BALAZUN, Guy BARRAL, Valérie BARTHAS-ORSAL, Maud BODKIN, Pierre BONNAL, Sabria BOUALLAGA, Thierry BREYSSE, Anne BRISSAUD, Rosy BUONO, Roger CAIZERGUES, Renaud CALVAT, Gérard CASTRE, Christophe COUR, Jean-Luc COUSQUER, Catherine DARDE, Titina DASYLVA, Henri de VERBIZIER, Véronique DEMON, Aline DESTAILLATS, Thierry DEWINTRE, Jean-Marc DI RUGGIERO, Michèle DRAY-FITOUSSI, Pierre DUDIEUZERE, Abdi EL KANDOUSSI, Mylène FOURCADE, Michel FRAYSSE, Jackie GALABRUN-BOULBES, Isabelle GIANIEL, Jean-Pierre GRAND, Isabelle GUIRAUD, Régine ILLAIRE, Claire JABADO, Stéphanie JANNIN, Laurent JAOL, Sonia KERANGUEVEN, Pascal KRZYZANSKI, Max LEVITA, Chantal LÉVY-RAMEAU, Eliane LLORET, Jean-Marc LUSSERT, Mustapha MAJDOUL, Jérémie MALEK, Chantal MARION, Isabelle MARSALA, Hervé MARTIN, Jean-Luc MEISSONNIER, Cyril MEUNIER, Béatrice MICHEL, Patricia MIRALLES, Jean-Pierre MOURE, Arnaud MOYNIER, Caroline NAVARRE, Marie-Christine PANOS, Gilbert PASTOR, Yvon PELLET, Eric PENSO, Véronique PEREZ, Thierry QUILES, Joël RAYMOND, René REVOL, Jean-Pierre RICO, Henri ROUILLEAULT, Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Marie-Hélène SANTARELLI, Philippe SAUREL, Jean-Luc SAVY, Noël SEGURA, Sauveur TORTORICI, Isabelle TOUZARD, Bernard TRAVIER, Joël VERA, Annie YAGUE, Rabii YOUSSEUS.

Absent(es) ayant voté par procuration en application des articles L. 2121-20 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales:

Lorraine ACQUIER, Jean-François AUDRIN, Michelle CASSAR, Chantal CLARAC, Robert COTTE, Perla DANAN, Carole DONADA, Julie FRÊCHE, Clare HART, Alex LARUE, Eric PASTOR, Eric PETIT.

Absent(es)/Excusé(es):

Djamel BOUMAAZ, Jacques DOMERGUE, Jean-Noël FOURCADE, Gérard LANNELONGUE, Audrey LLEDO.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE MÉTROPOLE DU 18 OCTOBRE 2018

Monsieur le Président présente l'ordre du jour qui comporte 82 affaires.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE MÉTROPOLE DU 20 SEPTEMBRE 2018

Monsieur le Président soumet à l'approbation des élus le projet du procès-verbal du 20 septembre 2018.

Le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil prend acte de ces décisions.

AFFAIRE 1 : TRANSITION CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, BIODIVERSITÉ, CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, LE COLLÈGE DU SCOUTISME FRANÇAIS DE L'HÉRAULT ET LEURS ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES DANS LE CADRE D'ACTION PÉDAGOGIQUES DE VALORISATION DU TERRITOIRE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

AFFAIRE 2 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - MODERNISATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STEU) MAERA - ENGAGEMENT D'UNE DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - OUVERTURE DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

AFFAIRE 3 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE VENDARGUES - MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

AFFAIRE 4 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE PRADES-LE-LEZ - MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

AFFAIRE 5 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

AFFAIRE 6 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - POLITIQUE FONCIÈRE EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL - CONVENTION AVEC L'ÉTAT, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) D'OCCITANIE ET LA COMMUNE DE FABRÈGUES - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. J-P GRAND sort de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Stéphanie JANNIN, Mme Chantal MARION.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

Ne prend pas part au vote : 2 voix.

AFFAIRE 7 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - POLITIQUE FONCIÈRE EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL - CONVENTION AVEC L'ÉTAT, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) D'OCCITANIE ET LA COMMUNE DE SAINT GEORGES D'ORQUES - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. M. JAOUËL sort de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Stéphanie JANNIN, Mme Chantal MARION.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 81 voix.

Ne prend pas part au vote : 2 voix.

AFFAIRE 8 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE GRABELS - SECTEUR CROIX DE GUILLERY - CONVENTION D'ANTICIPATION FONCIÈRE AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) D'OCCITANIE ET LA COMMUNE DE GRABELS - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. J-P GRAND entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Stéphanie JANNIN, Mme Chantal MARION.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

Ne prend pas part au vote : 2 voix.

AFFAIRE 9 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE GRABELS - SECTEUR GIMEL - AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'ANTICIPATION FONCIÈRE AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) D'OCCITANIE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Stéphanie JANNIN, Mme Chantal MARION.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

Ne prend pas part au vote : 2 voix.

AFFAIRE 10 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNES DE MONTPELLIER ET DE LATTES - SECTEUR CAMBACÈRES-ECONOMIQUE - CONVENTION OPÉRATIONNELLE AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) D'OCCITANIE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Stéphanie JANNIN, Mme Chantal MARION, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 81 voix.

Ne prend pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 11 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - ECOCITÉ - COMMUNES DE LATTES ET PÉROLS - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT "ODE À LA MER" - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ (SA3M) - APPROBATION

M. J. RAYMOND (avec pouvoir de M. A. LARUE) et M. L. JAOUL entrent en séance.

M. PELLET sort de séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 85 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 12 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE LA MOSSON - MANDATS MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ/SA3M - COMPTES RENDUS ANNUELS À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - AVENANT N°3 AU MANDAT D'ÉTUDES - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. PELLET entre en séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 86 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 13 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DES CÉVENNES - MANDATS MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ/SA3M - COMPTES RENDUS ANNUELS À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - AVENANT N°3 AU MANDAT D'ÉTUDES - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 86 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 14 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE MONTPELLIER - QUARTIER CAMBACÈRES - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DE LA SA3M - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ - AVENANT À LA CONCESSION N°6 - AVENANT À LA CONVENTION D'AVANCE DE TRÉSORERIE N°5 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 86 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 15 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - QUARTIER CENTRE - SECTEUR COMÉDIE LEZ - MANDAT MÉTROPOLE/SA3M - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - APPROBATION

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 86 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 16 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - PARC DE LA MOGÈRE À MONTPELLIER - ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION À MONTPELLIER - PARC D'ACTIVITÉS DE LA LAUZE EST À SAINT JEAN DE VEDAS - DÉPLACEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION À BAILLARGUES - DEMANDES DE SUBVENTIONS 1% PAYSAGE - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Aline DESTAILLATS, M. Jean-Luc MEISSONNIER.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 85 voix.

Ne prend pas part au vote : 2 voix.

AFFAIRE 17 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) "ICADE PARCELLE AK92" - ICADE PROMOTION - COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE - APPROBATION DU PÉRIMÈTRE - APPROBATION DE LA CONVENTION INITIALE DE PUP - APPROBATION DE LA CONVENTION DE REVERSEMENT DES PRODUITS DU PUP - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix.

AFFAIRE 18 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - QUARTIER DE LA POMPIGNANE À MONTPELLIER - SECTEUR PINVILLE NORD - PLATEAU DE LA POMPIGNANE - INSTAURATION D'UN PÉRIMÈTRE DE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PUP AVEC SNC PALMER PLAGE/SCI PALMER MONTPELLIER - PUP ORANGE

Mme S. JANNIN sort de séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 85 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 19 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - CONVENTION DE REVERSEMENT ENTRE LA COMMUNE DE SAINT GEORGES D'ORQUES ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE POUR LES TRAVAUX RELATIFS AU SECTEUR COLLÈGE ET SES ABORDS - PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) "SECTEUR COLLÈGE" - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 86 voix.

AFFAIRE 20 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNE DE SAINT GEORGES D'ORQUES ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE POUR LES TRAVAUX RELATIFS AU SECTEUR COLLÈGE ET SES ABORDS - PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) "SECTEUR COLLÈGE" - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 86 voix.

AFFAIRE 21 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - AMÉNAGEMENT D'UN BARREAU ROUTIER ENTRE LA RD 24E2 ET LA RD 613 - CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LE DÉPARTEMENT DE L'HERAULT, PAYS DE L'ÉTANG DE L'OR AGGLOMÉRATION, COMMUNE DE SAINT AUNÈS ET LA MÉTROPOLE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. J. MALEK sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

AFFAIRE 22 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - AMÉNAGEMENT D'UN BARREAU ROUTIER ENTRE LA RD24E2 ET LA RD613 - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE LE DÉPARTEMENT DE L'HERAULT, ET LA MÉTROPOLE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

AFFAIRE 23 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE LA REVUE PRÉLIMINAIRE DE LA SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU N°39 SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CASTELNAU-LE-LEZ - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. R. YOUSSEUS sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix.

AFFAIRE 24 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LES COMMUNES DE BAILLARGUES ET BEAULIEU - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme. M-H. SANTARELLI sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 25 : AGRO-ÉCOLOGIE ET ALIMENTATION - ÉTUDE DE DÉFINITION DU SCHEMA DIRECTEUR DU MIN (MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL) "VERS UN PÔLE DE L'ALIMENTATION MÉDITERRANÉENNE DURABLE" - CONVENTION DE COFINANCEMENT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. P. DUDIEUZERE (avec pouvoir de M. J-F AUDRIN) sort de séance.

Mme S. KERANGUEVEN sort définitivement de séance donnant pouvoir à Mme C. MARION.

Mme S. JANNIN et M. J. MALEK entrent en séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 26 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « LABELLISATION APORTEUR D'AFFAIRES FRENCH TECH SEED » - ACCORD DE CONSORTIUM - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme. M-H. SANTARELLI et M. R. YOUSSEUS entrent en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

AFFAIRE 27 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET MAKESENSE - SOCIAL CUP - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

AFFAIRE 28 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - CITÉ INTELLIGENTE - MISSION BARCELONE - SMART CITY EXPO WORLD CONGRESS DU 13 AU 15 NOVEMBRE 2018 - PARTICIPATION - APPROBATION

M. P. DUDIEUZERE (avec pouvoir de M. J-F AUDRIN) entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix.

AFFAIRE 29 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - CITÉ INTELLIGENTE - CONTRAT DE COLLABORATION DE RECHERCHE - LABORATOIRE MONTPELLIÉRAIN UMR TETIS (AGROPARISTECH, CIRAD, CNRS, IRSTEA) MAISON DE LA TÉLÉDÉTECTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Béatrice MICHEL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 86 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 30 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - COMMUNES DE MONTPELLIER ET DE CASTELNAU-LE-LEZ - CONCESSION EUREKA - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - AVENANT N°17 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme. V. PEREZ et M. J-L SAVY sortent de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

Ne prend pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 31 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - QUARTIER CENTRE - IMPLANTATION DU PRÉFIGURATEUR FRENCH TECH DANS L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE - MANDAT MÉTROPOLÉ/SA3M - AVENANT N°1 - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC)

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 84 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 32 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - RENOUELEMENT DE LA PARTICIPATION AU COMITÉ DE L'EUROVELO 8 DIT « LA MÉDITERRANÉE À VELO » - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT - PHASE 2 : 2019-2020 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mmes V. BARTHAS-ORSAL et S. BOUALLAGA sortent de séance.

Mme I. GIANIEL sort définitivement de séance sans donner pouvoir.

M. H. ROUILLEAULT sort de séance donnant pouvoir à M. R. CALVAT.

Mme V. PEREZ entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 33 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - ZAC PARC EUROMÉDECINE 2 - COMMUNES DE MONTPELLIER ET DE GRABELS - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - AVENANT N° 11 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mmes I. GUIRAUD (avec pouvoir de M. E. PETIT), C. LEVY-RAMEAU, B. ROUSSEL-GALIANA, C. MARION (avec pouvoir de Mme S. KERANGUEVEN) et MM. G. BALAZUN, M. J-L COUSQUER et P. BONNAL sortent de séance.

Mme V. BARTHAS-ORSAL entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 72 voix.

Ne prend pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 34 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - PARCS D'ACTIVITÉS MARCEL DASSAULT ET SA PREMIÈRE EXTENSION - COMMUNE DE SAINT JEAN DE VÉDAS - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - AVENANT N°12 DE PROROGATION - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 72 voix.

Ne prend pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 35 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - ZAC MARCEL DASSAULT DEUXIÈME EXTENSION - COMMUNE DE SAINT JEAN DE VÉDAS - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - AVENANT N°7 - RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE DES PRÉROGATIVES DE PUISSANCE PUBLIQUE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 72 voix.

Ne prend pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 36 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - PARC D'ACTIVITÉS DU SALAISON - VENDARGUES - MANDAT D'ÉTUDES ET DE RÉALISATION POUR LA REQUALIFICATION DU PARC D'ACTIVITÉS DU SALAISON CONFIE À LA SA3M - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ LOCALE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme C. MARION (avec pouvoir de Mme S. KERANGUEVEN) et M. G. BALAZUN entrent en séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 77 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 37 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - PARC D'ACTIVITÉS CHARLES MARTEL - COMMUNE DE VILLÉNEUVE-LÈS-MAGUELONE - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ - AVENANT N°6 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. A. MOYNIER sort de séance.

Mme I. GUIRAUD (avec pouvoir de M. E. PETIT) entre en séance

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 76 voix.

Ne prend pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 38 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - ZAC CHARLES MARTEL EXTENSION - COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (EXERCICE 2017) - AVENANT N° 1 - CONVENTION D'AVANCE DE TRÉSORERIE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 76 voix.

Ne prend pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 39 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - ZAC DESCARTES - COMMUNE DE LAVÉRUNE - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (EXERCICE 2017) - AVENANT N°6 - RAPPORT SPECIAL SUR LES PRÉROGATIVES DE PUISSANCE PUBLIQUE - APPROBATION

M. J-L SAVY entre en séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 79 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 40 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - VILLAGE D'ENTREPRISES ARTISANALES ET DE SERVICES (VAES) ET RESTRUCTURATION DU SECTEUR DU FRIGOULET - COURNONSEC - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ LOCALE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 80 voix.

AFFAIRE 41 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - ZONES D'ACTIVITÉS GAROSUD ET EXTENSION À MONTPELLIER ET LATTES - CONCESSION MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE / SERM - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (EXERCICE 2017)

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 77 voix.

Ne prend pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 42 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - COMMUNE DE MONTPELLIER - SECTEUR CAVALADE - MANDAT D'ÉTUDES À LA SA3M - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ - APPROBATION

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 79 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 43 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - COMMUNE DE MONTPELLIER - PORT MARIANNE PORTE DE LA MÉDITERRANÉE - ODYSSEUM - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT AVEC LA SERM - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ - AVENANT N°4 À LA CONVENTION D'AVANCE DE TRÉSORERIE - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 77 voix.

Ne prend pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 44 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - COMMUNE DE MONTPELLIER - ZAC HIPPOCRATE - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ - APPROBATION

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 79 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 45 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - COMMUNE DE MONTPELLIER - ZAC ODYSSEUM EST - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - AVENANT N°1 À LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 79 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 46 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - CONCESSION PARC 2000 - EXTENSION ET VILLAGE D'ENTREPRISES ARTISANALES ET DE SERVICE (VEAS) - COMMUNE DE MONTPELLIER - AVENANT N°10 - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. A. MOYNIER entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 78 voix.

Ne prend pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 47 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - CONCESSION PARC 2000 - DEUXIÈME EXTENSION - COMMUNE DE MONTPELLIER - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - AVENANT N°2 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

MM. T. DEWINTRE, M. R. REVOL et C. MEUNIER (avec pouvoir de Mme C. DONADA) sortent de séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 76 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 48 : LOGEMENT - DIAGNOSTIC DE L'OCCUPATION DU PARC LOCATIF SOCIAL - CONVENTION ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LES ORGANISMES D'HABITATIONS À LOYER MODÉRÉ - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mmes S. BOUALLAGA, C. LEVY-RAMEAU, B. ROUSSEL-GALIANA, MM. T. DEWINTRE et J-L. COUSQUER entrent en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 49 : LOGEMENT - PLAN LOGEMENT D'ABORD - CONVENTION D'OBJECTIF 2018-2019 ENTRE L'ÉTAT ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 50 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 124 LOGEMENTS SOCIAUX SUR LES COMMUNES DE LATTES ET MONTPELLIER - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE / ACM HABITAT - CONVENTIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. C. MEUNIER (avec pouvoir de Mme C. DONADA) entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Gérard CASTRE, M. Robert COTTE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Patricia MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 77 voix.

Ne prend pas part au vote : 7 voix.

AFFAIRE 51 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 64 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE SOCIALE « FRANÇOIS VILLON » ET FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS « LES ESCHOLIERS » - AVENUE DE LODEVE - MONTPELLIER - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT ACM HABITAT - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. B. TRAVIER sort de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Gérard CASTRE, M. Robert COTTE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Patricia MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 76 voix.

Ne prend pas part au vote : 7 voix.

AFFAIRE 52 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « SAINT ROCH » - RUE DE LA CITÉ SAINT ROCH À MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA D'HLM PROMOLOGIS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 53 : LOGEMENT - OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE MONTPELLIER 2016-2021 - QUARTIERS "COURREAU/FIGUEROLLES /NORD ECUSSON" - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA RÉHABILITATION DE 3 LOGEMENTS - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 54 : LOGEMENT - OPÉRATION "RÉNOVER POUR UN HABITAT DURABLE ET SOLIDAIRE" 2013-2018 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA RÉHABILITATION DE 59 LOGEMENTS SITUÉS DANS DIVERSES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 55 : COHÉSION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, INSERTION PAR L'EMPLOI, AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - FONDS MÉTROPOLITAIN D'AIDE AUX JEUNES - LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS POUR LES ACTIONS COLLECTIVES 2019

*Mme C. PANOS, MM. M. FRAYSSE et G. PASTOR sortent de séance.
MM. P. BONNAL, B. TRAVIER et R. REVOL entrent en séance.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 56 : RESSOURCES HUMAINES - MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - VILLE DE MONTPELLIER - HARMONISATION DES CONVENTIONS DE SERVICES COMMUNS - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme E. LLORET sort définitivement de séance donnant pouvoir à Mme R. ILLAIRE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 57 : RESSOURCES HUMAINES - MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - VILLE DE MONTPELLIER - CONVENTION DE SERVICE COMMUN DE PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS SOCIALES - MODIFICATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 58 : RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LE COMITÉ D'ACTION SOCIALE, SPORTIVE ET CULTURELLE (CASSC) RELATIVE À L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 - AUTORISATION DE SIGNATURE

*Mme A. YAGUE et M. R. YOUSSEUS sortent de séance.
MM. M. FRAYSSE et G. PASTOR entrent en séance.
M. F. ABERT sort définitivement de séance sans donner pouvoir.*

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Rosy BUONO, Mme Catherine DARDE, Mme Titina DASYLVA, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Mylène FOURCADE, Mme Isabelle GUIRAUD, Mme Régine ILLAIRE, Mme Marie-Hélène SANTARELLI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 74 voix.

Ne prend pas part au vote : 8 voix.

AFFAIRE 59 : RESSOURCES HUMAINES - RÉGIME INDEMNITAIRE - MODALITÉ D'ATTRIBUTION DE LA PART COMPLÉMENTAIRE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 60 : RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 61 : CULTURE - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL RELATIF À LA GESTION MUTUALISÉE DES SALLES DE SPECTACLE AVEC LES COMMUNES DE CASTELNAU-LE-LEZ ET LE CRÈS - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 62 : CULTURE - AFFECTATION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION ATTITUDE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION "BATTLE OF THE YEAR 2018 - INTERNATIONAL" - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 63 : CULTURE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ ENDEMOLSHINE PRODUCTIONS RELATIVE À L'ÉMISSION "PRODIGES" - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 64 : CULTURE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL - CONVENTIONS AVEC LE COLLÈGE DU JEU DE MAIL ET LE LYCÉE CLEMENCEAU POUR L'ORGANISATION DES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE ET DANSE ET DES CLASSES DE LA SÉRIE "TECHNIQUE DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE" DU BACCALaurÉAT - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 65 : CULTURE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL - DEMANDE D'AGRÉMENT POUR L'OBTENTION DU LABEL "CLASSES PRÉPARATOIRES DANS TOUTES LES SPÉCIALITÉS RELEVANT DU SPECTACLE VIVANT" - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 66 : CULTURE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX AVEC LE CENTRE DE RESSOURCES, D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE (CREPS) - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 81 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 67 : CULTURE - DIRECTION DES MÉDIATHÈQUES ET DU LIVRE - COMÉDIE DU LIVRE 2019 - PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE MISSIONS - DEMANDES DE SUBVENTIONS - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 68 : CULTURE - DIRECTION DES MÉDIATHÈQUES ET DU LIVRE - PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT DANS LE CADRE DES RENCONTRES D'AUTEURS ORGANISÉES PAR LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES - APPROBATION

M. J. MALEK sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 81 voix.

AFFAIRE 69 : CULTURE - MANDAT SA3M POUR LA RÉALISATION DU NOUVEAU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - APPROBATION

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 80 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 70 : CULTURE - CONVENTION DE MANDAT SA3M POUR LA MÉDIATHÈQUE EMILE ZOLA - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - APPROBATION

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 80 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 71 : CULTURE - MANDAT SA3M POUR LA CRÉATION D'UN CENTRE D'ART CONTEMPORAIN À L'HÔTEL MONTCALM DE MONTPELLIER - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - APPROBATION

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 80 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 72 : SPORTS ET TRADITIONS SPORTIVES - RÉSEAU DES PISCINES - PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE - SITE D'ACCUEIL - ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE NATATION 25M - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE UNIVERSITÉ CLUB NATATION - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 81 voix.

AFFAIRE 73 : SPORTS ET TRADITIONS SPORTIVES - ASSOCIATIONS ET CLUBS SPORTIFS - AFFECTATIONS DE SUBVENTIONS - CONVENTIONS D'ATTRIBUTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 81 voix.

AFFAIRE 74 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - GEMAPI - MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE DE RESTAURATION DES ETANGS PALAVASIENS - CONVENTION DE GESTION DE SERVICES AVEC PAYS DE L'OR AGGLOMÉRATION ET SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE - AUTORISATION DE SIGNATURE

*MM. P. KRZYZANSKI (avec pouvoir de Mme P. DANAN) et M. MAJDOUL sortent de séance.
Mmes A. YAGUE, M-C. PANOS, MM R. YOUSSEUS et J. MALEK entrent en séance.*

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Jackie GALABRUN-BOULBES.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 81 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 75 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - FINANCEMENT DES POSTES CHARGÉ D'ANIMATION DES CAPTAGES PRIORITAIRES DU FLÈS - CHARGÉS DE MISSION EAU ET AGROÉCOLOGIE ET RESTAURATION DES MILIEUX LAGUNAIRES - CHARGÉ DE CONTRÔLE DES REJETS INDUSTRIELS ET DES DÉCHETS TOXIQUES - CHEF D'UNITÉ LITTORAL ET MILIEUX LAGUNAIRES - SOLLICITATION DES AIDES AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE ET CORSE ET DE LA RÉGION OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE - APPROBATION

M. M. MAJDOUL entre en séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Jackie GALABRUN-BOULBES.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 76 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - CONVENTION DE PARTICIPATION À L'ANALYSE COMPARATIVE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES ET RÉGIES (FNCCR) - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Isabelle GUIRAUD.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 77 : PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ DE L'ESPACE PUBLIC - TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS - MANDAT COMPLÉMENTAIRE POUR LA RÉALISATION DE L'UNITÉ DE MÉTHANISATION AMETYST AU TITRE DE 2016 - AVENANT N°3 - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Max LEVITA, Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 80 voix.

Ne prend pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 78 : PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ DE L'ESPACE PUBLIC - TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS - MANDAT POUR L'OPÉRATION DE RÉNOVATION / EXTENSION / EXPLOITATION DU CENTRE DE TRI DEMETER - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - APPROBATION

M. P. KRZYZANSKI (avec pouvoir de Mme P. DANAN) entre en séance.

Mme P. MIRALLES et M. G. BALAZUN sortent définitivement de séance sans donner pouvoir.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 79 : HORS COMMISSION - ORGANISME EXTÉRIEUR - SAEML SOMIMON - MODIFICATIONS STATUTAIRES RELATIVES À L'OBJET SOCIAL - PRINCIPE DE PRISE DE PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE - AUTORISATION ACCORDÉE AUX REPRÉSENTANTS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 80 : HORS COMMISSION - ORGANISMES EXTÉRIEURS - ACTUALISATION DES REPRÉSENTATIONS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - DÉSIGNATIONS

Il est proposé de désigner un représentant de Montpellier Méditerranée Métropole au sein de l'UFR STAPS, Université de Montpellier.

Le Président propose la candidature de Monsieur Fabien ABERT.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le Président propose à l'Assemblée, de décider à l'unanimité, de ne pas procéder à cette désignation par un vote à scrutin secret mais à une désignation à main levée.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

**AFFAIRE 81 : HORS COMMISSION - MANDAT SPÉCIAL - DÉPLACEMENT À PARIS -
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE - PARTICIPATION DE
MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE À UNE TABLE-RONDE DES VILLES ET
MÉTROPOLES MOBILISÉES DANS LE DÉPLOIEMENT DES ZONES À FAIBLE ÉMISSION
(ZFE) - AUTORISATION**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

**AFFAIRE 82 : HORS COMMISSION - COMMISSIONS DU CONSEIL DE MÉTROPOLE -
MODIFICATION - APPROBATION**

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.